

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue tenue selon la loi, à  
Laverlochère-Angliers, au 11 rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon),  
le **MERCREDI 15 septembre 2021, à 20 h 08**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Gilles Laplante	, maire suppléant de Duhamel-Ouest
M. Roger Bouthillette	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa (en Teams)
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gingras	, maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M <sup>me</sup> Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M <sup>me</sup> Isabelle Coderre	, mairesse de Rémigny
M <sup>me</sup> Carmen Côté	, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénomme	, maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M. Yves Ouellet	, maire de Témiscaming
M <sup>me</sup> Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé
M. Michel Roy	, maire de Ville-Marie (en Teams)

**SONT ABSENTS :**

M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Gérard Charon	, maire de Laforce
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTICE**  
**DE :**

M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Katy Pellerin,	directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M <sup>me</sup> Christelle Rivest,	directrice des ressources financières, humaines et matérielles
M <sup>me</sup> Monia Jacques,	directrice à l'aménagement et au développement du territoire
M. Chaibou Achirou,	directeur en gestion du territoire
M. Daniel Dufault,	coordonnateur à l'aménagement et au développement du territoire
M <sup>me</sup> Catherine D.-Marchand,	coordonnatrice aux communications et à la promotion du territoire
M. Sami Bdiri,	greffier
M <sup>me</sup> Lyne Gironne,	directrice générale – secrétaire-trésorière

# Projet

**N. B.** : Le conseil de la MRC s'est réuni en réunion privée de 18h30 à 20 h 00.

**09-21-360**

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE À 20 H 08 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour de la présente séance a été transmis dans les délais prescrits;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Vincent Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Coderre  
et résolu unanimement

- **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.
- **QUE** l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Information**

## **MOT DE LA PRÉFÈTE.**

La présente séance étant celle qui précède le déclenchement des élections municipales, Madame Bolduc souligne la grande cohésion du conseil de la MRC, la richesse des discussions menées dans le plus grand respect et partage toute son appréciation pour le travail réalisé au cours des 4 dernières années.

**09-21-361**

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2021.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2021 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers;

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M. Marco Dénomé  
et résolu unanimement

- **QUE** ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**Information**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).**

Aucune question de l'assistance.

**Information**

## **SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROÉLECTRIQUE COMMUNAUTAIRE – PROJET ONIMIKI.**

Les discussions entourant ce projet vont bon train sachant que le décret pour l'appel de projets pourrait être émis sous peu par le gouvernement, d'où l'importance d'établir un mode de fonctionnement pour faire avancer cet important projet pour la MRC.

# Projet

**09-21-362**

## **PROJET ONIMIKI: AUTORISATION POUR OCTROI D'UN MANDAT POUR LA PRÉPARATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE.**

**CONSIDÉRANT** que la MRC a une disponibilité budgétaire de 155 000 \$ pour le développement de la filière hydroélectrique;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu majoritairement

- **DÉLÉGUER** au comité administratif la responsabilité d'assurer un suivi serré afin de produire un dossier technique en prévision du prochain décret gouvernemental.
- **QUE** toute dépense supérieure à 25 000 \$ en lien avec la réalisation de ce mandat soit autorisée par le Conseil de la MRC.

<b><u>Enregistrement du vote :</u></b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	16	10 154
<b>Contre</b>	2	2 799
Messieurs Norman Young (Kipawa) et Yves Ouellet (Témiscaming) votent contre la résolution et enregistrent leur dissidence.		
<b>Résolution adoptée à la majorité</b>		
<b><u>N. B. :</u></b> Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU). En cas d'égalité, la décision est négative (art. 197, LAU).		

**Information**

## **SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - PROJET D'UN SYSTÈME D'INCINÉRATION DES DÉCHETS ULTIMES.**

Il y a peu de développement sur ce dossier, car nous sommes toujours en attente des recommandations que le BAPE énoncera sur les systèmes d'incinération des déchets ultimes. Rappelons que le BAPE a tenu, au printemps 2021, des consultations publiques sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes à la grandeur du territoire québécois et qu'il doit dresser le portrait actuel de l'élimination des matières résiduelles ultimes ainsi que le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années. Le BAPE a jusqu'au 22 décembre 2021 pour déposer le rapport auprès du ministre et ce rapport sera rendu public 15 jours après le dépôt au ministre.

**Information**

## **SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - LA PROXIMITÉ DES SERVICES.**

Deux points à souligner pour ce point. D'abord les services gouvernementaux qui sont frappés de plein fouet par la pénurie de main-

# Projet

d'œuvre. Et ensuite, les soins de santé en milieu rural et l'importance que cela représente dans notre région.

Par ailleurs, la Société de développement du Témiscamingue et la MRC ont collaboré pour présenter un mémoire dans le cadre d'une consultation gouvernementale, document axé sur les services marchands de proximité.

De plus, le projet d'une politique d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants sera présentée lors d'une prochaine séance afin aider à attirer de la nouvelle main-d'œuvre et de nouvelles compétences sur notre territoire.

## Information **ENJEU PONCTUEL | SOINS DE SANTÉ.**

M<sup>me</sup> Bolduc rappelle la situation que le réseau de la santé vit au Québec présentement, entre autres, pour la ville de Senneterre cité plus tôt cette semaine par le ministre Dubé qui mentionnait la restriction des services. À cet égard, la préfète rappelle la conférence de presse qui sera tenue ce vendredi à 9 h 00 par le C.I.S.S.S.A.T pour officialiser les informations.

Elle rappelle aussi qu'il faut être conscient de la fragilité du réseau de santé présentement avec la pénurie de main-d'œuvre. Une rencontre aura lieu la semaine prochaine entre madame Bolduc et madame Roy pour parler des soins de santé, mais surtout pour se mettre en mode solution.

Quelques maires manifestent leur déception sur la présente situation et se désolent de constater qu'il n'y a pas de réelles solutions mises sur la table et qu'entretemps, c'est la population qui écope par la difficulté d'accès à des services essentiels en santé. Les commentaires sont notés afin d'enrichir les discussions avec le CISSSAT.

## Information **ENJEU PONCTUEL | COVID-19.**

Depuis dimanche aucun nouveau cas n'a été déclaré en Abitibi-Témiscamingue et 7 cas sont toujours actifs dans notre MRC. La vaccination est toujours une grande priorité et le CISSSAT continue de déployer des cliniques mobiles de vaccination.

## 09-21-363 **ENJEU PONCTUEL | DÉMARCHE DU COMPLEXE DES EAUX PROFONDES.**

Lors de la réunion de travail du 9 septembre dernier, les membres du conseil ont rencontré le conseil d'administration du Complexe des eaux profondes. Une présentation de l'état d'avancement du projet leur a été soumise.

**CONSIDÉRANT** l'envergure et la dimension collective que représente le projet porté par le Complexe des Eaux profondes;

**CONSIDÉRANT** qu'un plan fonctionnel et technique (PFT) est nécessaire afin que le projet puisse être déposé lors des prochaines ouvertures de programmes gouvernementaux;

# Projet

**CONSIDÉRANT** que les appels d'offres reçus pour la réalisation du PFT sont plus élevés, engendrant un manque à gagner;

**CONSIDÉRANT** que le FRR représente un levier économique supplémentaire pour la poursuite de ce grand projet qui répond à des besoins exprimés par plusieurs municipalités;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité GAMME;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Alexandre Binette  
appuyé par M Marco Dénommmé  
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue alloue un budget de 40 000 \$, provenant du Volet 2-Projets spéciaux du FRR 2021, afin de permettre au Complexe des Eaux profondes de réaliser le PFT nécessaire à l'organisme pour continuer les étapes menant à la mise en place d'une infrastructure aquatique.

09-21-364

## **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021: ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL.**

**ATTENDU QUE** les élections municipales se tiendront le dimanche 7 novembre 2021 conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

**ATTENDU QUE** dans la MRC de Témiscamingue, le préfet est élu au suffrage universel depuis 2009;

**ATTENDU QU'**à cette fin, la MRC doit embaucher du personnel électoral et lui verser une rémunération en tenant compte du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux dont la nouvelle tarification a paru dans la Gazette Officielle du Québec en date du 1er février 2021;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil de la municipalité peut établir un tarif de rémunération ou d'allocation pour son personnel électoral;

**ATTENDU QUE** la MRC désire offrir une rémunération visant à reconnaître l'apport du personnel électoral dans les municipalités locales et favoriser les services de qualité du personnel électoral compte tenu de l'expérience et des compétences exigées dans le domaine électoral;

**ATTENDU QUE** deux options sont possibles, soit:

- Indexation des taux 2017 selon l'IPC des 4 dernières années, représentant une hausse de 6,3 %;
- Indexation des taux 2017 de 10 %;
- Indexation des taux 2017 de 15 %.

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Marco Dénommmé  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

# Projet

- **QUE** la MRC de Témiscamingue accorde la rémunération suivante pour le personnel électoral municipal lors des élections municipales du préfet élu au suffrage universel de novembre 2021, à savoir: une indexation des taux 2017 de 15 % pour le personnel électoral de la MRC de Témiscamingue, qui se décline comme suit :

Pour le personnel électoral dans les municipalités locales, agissant au niveau de l'élection à la préfecture Indexation des taux 2017 selon un taux de 15 % *		
Adjoint au président d'élection local	Si élections locales et MRCT	Si élection MRCT seulement
Confection et révision de la liste électorale	Le plus élevé entre 311 \$ et le montant suivant : 0,5204 \$ / électeur pour les 2 500 premiers électeurs et 0,2601 \$ pour les suivants	Le plus élevé entre 518 \$ et le montant suivant : 0,5204 \$ / électeur pour les 2 500 premiers électeurs et 0,2601 \$ pour les suivants
Vote par anticipation	224 \$	449 \$
Jour du scrutin	339 \$	679 \$
Formation en lien avec l'élection du préfet	29 \$ / formation	29 \$ / formation
Déplacement (Justifier sur une feuille jointe à la facture)	0,52 \$ / km	0,52 \$ / km
<b>Secrétaire d'élection</b>	<b>Si élections locales et MRCT</b>	<b>Si élection MRCT seulement</b>
Tarif global	% du président d'élection local	% du président d'élection local
<b>Bureau de révision</b>	<b>Si élections locales et MRCT</b>	<b>Si élection MRCT seulement</b>
Président	48 \$ par jour	21 \$ / heure
Réviseurs (2)	44 \$ par jour	21 \$ / heure
Formations		Selon taux ci-haut
<b>Bureau de vote (Itinérant, anticipation et scrutin)</b>	<b>Si élections locales et MRCT</b>	<b>Si élection MRCT seulement</b>
Scrutateur	48 \$ par jour	21 \$ / heure
Secrétaire du bureau de vote	44 \$ par jour	20 \$ / heure
Dépouillement	s/o	Selon taux ci-haut
Formations	s/o	Selon taux ci-haut
<b>Préposé à l'information (Anticipation et scrutin)</b>	<b>Si élections locales et MRCT</b>	<b>Si élection MRCT seulement</b>
Tarif	s/o	21 \$ / heure
Formations		Selon taux ci-haut
<b>Table de vérification (anticipation et scrutin)</b>	<b>Si élections locales et MRCT</b>	<b>Si élection MRCT seulement</b>
Président		18,29 \$ / heure
Membres (2)	s/o	18,29 \$ / heure
Formations		Selon taux ci-haut
<b>Frais reliés à la Covid-19</b>	<b>50 % des frais réels</b>	<b>100 % des frais réels</b>

\* Les taux ne peuvent être en bas de ceux établis par le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections ou de référendums municipaux.

# Projet

Pour le personnel électoral de la MRCT	
Indexation des taux 2017 selon un taux de 15 %	
<b>Président d'élection</b>	
Confection et révision de la liste électorale	Le plus élevé entre 679 \$ et le montant suivant : 0,5204 \$ / électeur pour les 2 500 premiers électeurs et 0,2601 \$ pour les suivants
Vote par anticipation	448 \$
Jour du scrutin	679 \$
Formations	29 \$ / formation
Déplacement (Justifier sur une feuille jointe à la facture)	0,52 \$ / km
<b>Secrétaire d'élection</b>	
Tarif global	¾ du président d'élection local
<b>Trésorier</b>	
Rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé	92 \$ / rapport des dépenses électorales + 1.26 % des dépenses électorales déclarées au rapport
Rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé	35 \$ / candidat du parti + 1.26 % des dépenses électorales déclarées au rapport
Rapport financier d'un candidat indépendant autorisé	40 \$ / rapport
Rapport financier d'un parti autorisé	178 \$ / rapport
Candidats indépendants autorisés	30 \$ / candidat
Candidats de partis autorisés	14 \$ / candidat

- **D'AUTORISER** M. Sami Bdiri, président des élections, à rembourser les municipalités locales, en fonction de la présente rémunération et selon le budget disponible de la MRC au poste budgétaire « Élections à la préfecture ».
- **DE REMOURSER** les frais reliés aux dépenses de la gestion de la Covid-19 aux coûts réels, selon la partie associée à l'élection à la préfecture.

09-21-365

## **FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR) | ADOPTION DU RAPPORT DE TRANSITION 2020.**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRC), par son mandat, soutient l'entrepreneuriat de même que le développement local et régional;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente relative au Fonds Régions Ruralité (FRR) conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC vient appuyer la MRC dans ces champs de compétences;

**CONSIDÉRANT QUE** par l'aide gouvernementale accordée à la MRC sous forme de subventions, le FRR s'est vu remplacer le défunt fonds de développement des territoires (FDT);

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'année 2020 s'avère une année de transition, avec que le FRR corresponde à l'année financière de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE,**

# Projet

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
et résolu unanimement

- **D'ADOPTER** le rapport de transition du Fonds Régions Ruralité du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020.

## 09-21-366

### **PLAN D'ACTION EN ENTREPRENEURIAT 2022-2025: ADOPTION D'UN MÉMOIRE POUR DÉPÔT AUPRÈS DU GOUVERNEMENT.**

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Économie et de l'Innovation invite les entreprises à participer à un appel de mémoires en vue d'élaborer le prochain Plan d'action en entrepreneuriat;

**CONSIDÉRANT** que ce nouveau plan, d'une durée de trois ans, poursuivra la mise en place de mesures novatrices et flexibles afin :

- de stimuler les différentes facettes de l'entrepreneuriat;
- de concrétiser les projets et les idées du milieu entrepreneurial québécois.

**CONSIDÉRANT** que le Ministère encourage le dépôt de mémoires collectifs, fruits d'un effort de cocréation entre deux ou plusieurs acteurs du soutien à l'entrepreneuriat;

**CONSIDÉRANT** que la Société de développement du Témiscamingue a rédigé le présent projet de mémoire, en prenant en compte les besoins de notre milieu;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyne Ash  
appuyée par M. Alexandre Binette  
et résolu unanimement

- **D'ADOPTER** le mémoire dans le cadre de la consultation gouvernementale pour la mise en œuvre d'un plan d'action en entrepreneuriat 2022-2025.
- **DE TRANSMETTRE** le mémoire auprès du Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

## 09-21-367

### **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU TÉMISCAMINGUE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EACAT (ESPACE D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE).**

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Coderre  
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC du Témiscamingue nomme officiellement M<sup>me</sup> Nadia Bellehumeur à titre de représentante du développement économique de son territoire au sein du C.A. de l'EACAT.

# Projet

**Information**     **RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉVOLUTION MENSUELLE DES COÛTS ET DES VOLUMES DU RECYCLAGE, DES DÉCHETS ET DU COMPOSTAGE À L'ÉCOCENTRE.**

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que du tableau sur les poids de déchets par municipalité.

**09-21-368**     **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES - TRANSPORT DES CONTENEURS DE TYPE "ROLL-OFF" DES RELAIS D'ÉCOCENTRE LOCAUX (REL).**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de transport des conteneurs des relais d'écocentre locaux (REL) vient à échéance le 31 octobre 2021 et que la MRC doit donc retourner en appel d'offres pour ce contrat;

**CONSIDÉRANT QU'UN** appel d'offres sur invitation pour un contrat de gré à gré portant sur le transport des conteneurs de type « Roll-off » avait été autorisé par le conseil de la MRC le 17 février 2021 et avait été octroyé le 21 avril 2021 à l'entreprise Transport Symkam (2937026 Canada inc.) pour les 4 secteurs (centre, sud, est et nord);

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente était d'une durée de 6 mois, du 1er mai 2021 au 31 octobre 2021, et ce, afin de respecter le seuil maximal autorisé (105 700 \$) pour conclure un contrat de gré à gré;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts inhérents sont inclus au budget de la MRCT;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Vincent Gingras  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** la publication d'un appel d'offres pour le transport de conteneurs de type « Roll-off » mentionné au préambule ci-dessus faisant partie intégrante de la présente résolution, conformément aux dispositions du Code municipal et à la Politique contractuelle de la MRCT;
- **DE DEMANDER**, dans l'appel d'offres, une soumission pour trois ans et une autre soumission pour cinq ans, comme les derniers appels d'offres.

**09-21-369**     **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES - NOUVEAU CAMION DE COLLECTE.**

**CONSIDÉRANT QUE** pour effectuer les collectes dans l'ensemble des municipalités, une flotte de 4 camions est nécessaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les camions actuels ont respectivement 6 ans (2015, mais la benne date de 2007), 4 ans (2017, mais la benne date de 2007), 3 ans (2018) et 1 an (2020);

# Projet

**CONSIDÉRANT QUE** la benne du camion 2015 est pourrie et n'est plus sécuritaire;

**CONSIDÉRANT QU'**il a lieu d'entamer les procédures d'appel d'offres pour remplacer ce camion, étant donné les délais de livraison qui peuvent varier entre 6 mois et 1 an;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds sont suffisants pour acquérir un nouveau camion;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 3 septembre dernier;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Mario Drouin  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau camion, incluant une benne à chargement latéral à bras automatisé.

## 09-21-370

### **GARANTIE PROLONGÉE POUR LE CAMION #9.**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a fait sortir des prix pour ajouter une garantie prolongée sur son dernier camion de collecte (#9);

**CONSIDÉRANT** les réparations que la MRC met chaque année sur les camions de collecte, il pourrait être rentable de payer une garantie prolongée de 5 ans, et ainsi étirer le nombre d'années entre les achats de camion neuf;

**CONSIDÉRANT QUE** ce type de garantie couvre les bris du moteur interne et externe et de ce qui l'entoure, ainsi que le système d'antipollution;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 3 septembre dernier;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Marco Dénomme  
et résolu unanimement

- **D'AJOUTER** une garantie prolongée de 5 ans sur le camion #9 (2020) avec le programme de protection numéro 1 (5 900 \$), incluant le système d'antipollution et de filtre à particules diesel (DPF) (1 800 \$), pour un total de 7 700 \$, plus taxes.

## Information

### **CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: MÉDAILLE RÉGIONALE 2021.**

Tel qu'établi en rencontre de travail, le vote se fera par courrier électronique, les membres du conseil souhaitant avoir une courte

# Projet

description des candidats proposés. Rappelons que l'anonymat de la candidature à recommander auprès de la Conférence des préfets respecte les règles de fonctionnement établies.

09-21-371

## **PROGRAMMES DES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC: ADHÉSION POUR UN RENOUVELLEMENT EN 2022.**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sécurité publique, pour une reconduction du Programme des cadets, pour la saison estivale 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet dote le territoire de deux nouvelles ressources en sécurité publique et qui sont sous la gestion de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permet d'envisager des retombées positives, principalement auprès de la clientèle jeunesse;

**CONSIDÉRANT** l'appréciation des municipalités et des élus par les services offerts par les cadets dans les dernières années;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Yves Ouellet  
appuyé par M. Marco Dénomé  
et résolu unanimement

- **D'ADHÉRER** au Programme des cadets de la Sûreté du Québec, pour l'année 2022.
- **D'AUTORISER** le versement de la contribution financière pour un montant maximal de 12 500 \$, auprès de la Sûreté du Québec, ce montant étant financé par l'enveloppe sur les redevances des ressources naturelles.

Information

## **REGROUPEMENT CENTRE DU TÉMISCAMINGUE.**

Une rencontre d'information se tiendra le 16 septembre prochain, au centre communautaire de Lorrainville. La démarche est initiée par un groupe de bénévoles et vise un possible regroupement des municipalités de Duhamel-Ouest, Lorrainville, Saint-Édouard-de-Fabre et la ville de Ville-Marie.

La MRC de Témiscamingue, comme organisme territorial, suit la démarche de près et se dit prête à accompagner le comité ou les municipalités dans toute action visant à bien comprendre le processus.

Information

## **TIRAGE AU SORT DE 15 TRÈS GRANDS TERRAINS DE VILLÉGIATURE AUX LACS MORAN (BÉARN) ET TÉMISCAMINGUE (SECTEUR BOOM CAMP)**

À partir du samedi 18 septembre, 15 baux et grands terrains de villégiature (6000 mètres carrés en moyenne) sont offerts par tirage au sort, à la population. Ces terrains sont offerts à un prix variant de 610 \$ à 1 510 \$ par année. Divers frais ne sont pas à payer, comme le notaire, la taxe de bienvenue, les services d'un agent immobilier.

# Projet

En novembre 2021, les gagnants du tirage seront contactés par la MRC, pour qu'ils choisissent leur terrain. La MRC collectera, chaque année, les loyers. Ces 15 loyers s'ajouteront aux ± 580 baux de villégiature déjà gérés par la MRC.

Conditions pour participer au tirage : avoir 18 ans et plus et une carte de crédit (coût d'inscription : 32.19 \$, taxes incluses). Pour participer, deux options possibles : par Internet : [www.sepaq.com/tirages](http://www.sepaq.com/tirages) ou par téléphone : 1 800 665-6527. Tous les détails se trouvent sur le site web de la MRC (incluant des photos des terrains) : [www.mrctemiscamingue.org/tirage](http://www.mrctemiscamingue.org/tirage). Les intéressés ont jusqu'au dimanche 24 octobre 2021 pour s'inscrire au tirage.

## Information **SUIVI | COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRCT.**

---

Le Conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2021 du comité administratif.

## Information **AFFAIRES MUNICIPALES**

---

Intervention par le président du GIRAT, monsieur Alexandre Binette, sur l'ajout de la dernière tour manquante au projet Mobile AT, soit celle sur la réserve faunique de La Vérendrye. Celle-ci vise à étendre le service de couverture en téléphonie cellulaire et était inscrit dans le projet Mobile-AT.

## Information **AFFAIRES NOUVELLES**

---

M<sup>me</sup> Carmen Côté, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues remercie chaque membre du conseil de la MRC pour leur soutien au cours du dernier mandat. Comme elle ne prévoit pas se représenter, elle tenait à saluer personnellement chaque collègue avant de tirer sa révérence.

## Information **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).**

---

Une question est posée par un membre de l'assistance en lien avec le projet Onimiki.

## 09-21-372 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

---

**CONSIDÉRANT QUE** tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

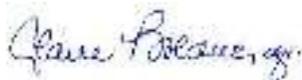
Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Côté  
et résolu unanimement

- **QUE** l'assemblée soit levée.

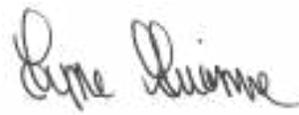
Il est 21 h 34

---

# Projet

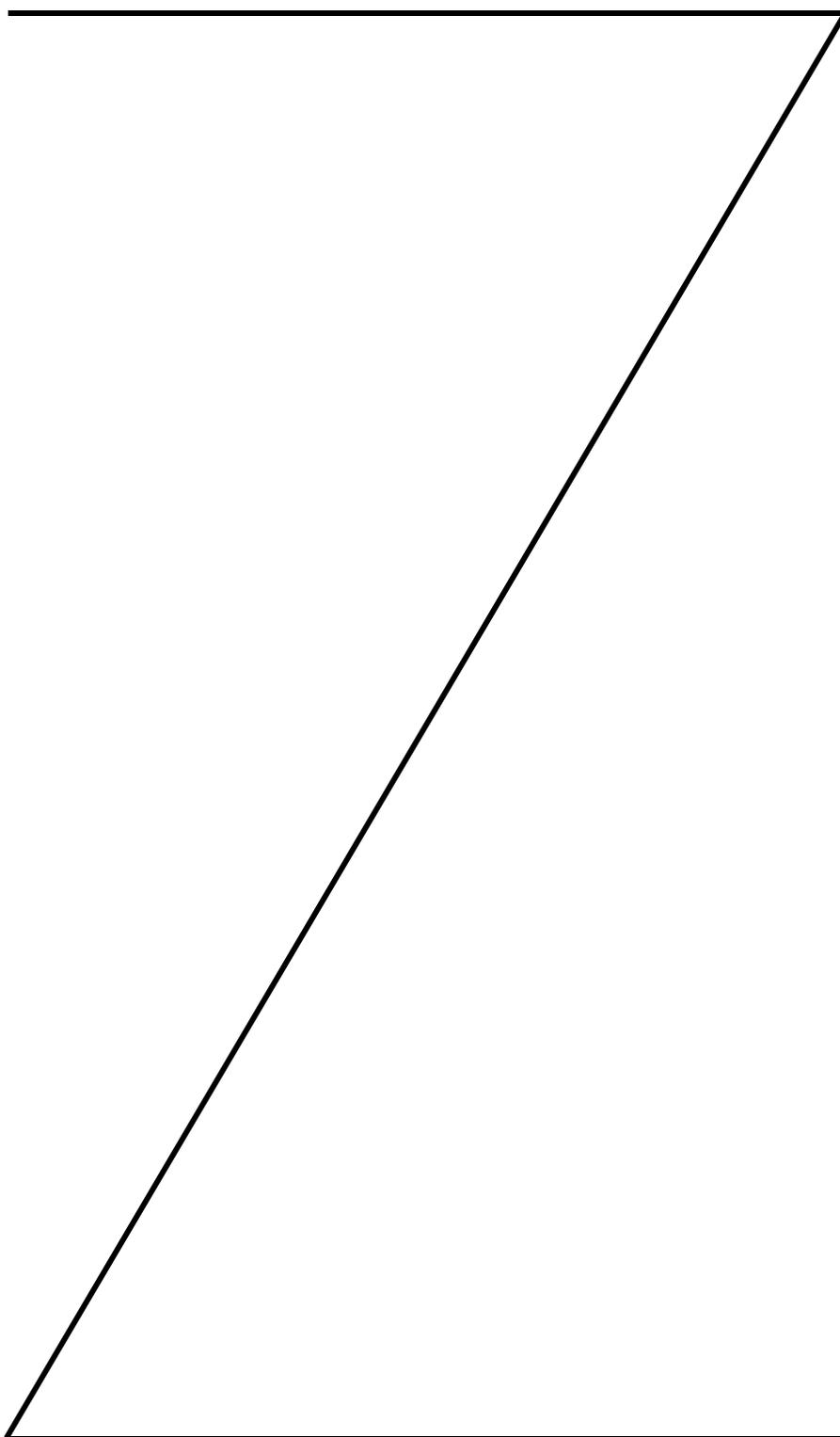


Claire Bolduc, préfète



Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière

**AVIS** : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.



Projet

